

CANADIAN
PSYCHOLOGICAL
ASSOCIATION



SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DE PSYCHOLOGIE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**Investissez dans notre avenir :
la SCP invite les partis politiques fédéraux à faire de la santé mentale
des enfants une priorité nationale**

OTTAWA (le 1 octobre 2008) – Compte tenu que plus d'un million d'enfants au pays vivent avec des troubles mentaux, le Canada doit mobiliser les ressources nécessaires et se pencher sur ce problème et en faire une des priorités nationales.

« Si nous ne nous occupons pas de nos enfants, nous mettons en jeu notre avenir », déclare D^{re} Catherine Lee, présidente de la Société canadienne de psychologie (SCP).

La SCP demande aujourd'hui aux partis politiques fédéraux, dans le cadre de la campagne électorale, de décrire leurs plans en ce qui concerne la santé mentale des enfants, particulièrement en ce qui touche les programmes et les services offerts dans les écoles. Les préoccupations sont nombreuses. Par exemple :

- Le Canada tire de l'arrière par rapport à un grand nombre d'autres pays industrialisés dans la lutte contre l'intimidation et la victimisation dans les écoles. Par exemple, « triste bilan, le Canada se classe aux 26^e et 27^e rangs, respectivement, parmi 35 pays, en ce qui a trait aux cas rapportés d'élèves de 13 ans victimes d'intimidation et de victimisation »¹.
- Il est estimé que 1,2 million de jeunes de moins de 20 ans souffrent de troubles mentaux². Mais 5 pour cent seulement de ces enfants ayant un problème psychologique diagnostiquable ont accès à une forme ou une autre de soins psychologiques³.
- Sans un effort concerté pour aider les jeunes souffrant de problèmes de santé mentale, un grand nombre d'entre eux ne réaliseront jamais leur plein potentiel. Les conditions de santé mentale qui font surface au cours de l'enfance persisteront

¹ <http://prevnet.ca/Bullying/BullyingStatistics/tabid/122/Default.aspx>
(Craig & Harel, 2004).

² Kirby MJL et Keon WJ. (2006), *De l'ombre à la lumière : résumés et recommandations du rapport final sur la santé mentale, la maladie mentale et les toxicomanies*. Ottawa : Sénat du Canada, Comité permanent du Sénat sur les affaires sociales, la science et la technologie.

³ Société canadienne de psychologie (2002). *Enhancing the Experience of Children and youth in today's Schools: The Role of Psychology in Canadian Schools*

jusqu'à l'âge adulte et les coûts humains et financiers associés à ces conditions seront énormes. Selon l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM), « jusqu'à 10 pour cent du coût de la criminalité est attribuable à la prestation de soins de santé mentale inadéquats aux enfants et aux jeunes »⁴.

« Le défaut de fournir un système intégré et accessible de soins de santé mentale à l'enfance nuit aux enfants, aux familles et aux collectivités. Les coûts directs et de la productivité perdue des troubles mentaux et des toxicomanies pour l'économie canadienne sont estimés à 33 milliards annuellement »⁵ souligne D^{re} Karen Cohen, directrice générale de la SCP.

Le prochain gouvernement à Ottawa doit travailler avec les provinces à mettre en œuvre un programme intégré de services de santé mentale améliorés de façon significative pour les enfants, sans oublier l'accès des psychologues compétents aux écoles.

« Tristement, aujourd'hui, nous semblons nous destiner dans la direction opposée. Nous faisons face à une pénurie de psychologues scolaires soit parce que les commissions scolaires font des compressions ou parce que les postes, qui ne sont pas en concurrence avec la pratique privée, demeurent vacants, ajoute D^{re} Jennifer Frain, présidente du Conseil des sociétés professionnelles de psychologues (CSPP). Cela signifie que certains enfants n'auront jamais l'accès aux soins dont ils ont besoin parce que leurs familles ne peuvent pas se les permettre. Avec les compressions dans les établissements publics, comme les écoles, les psychologues se tournent de plus en plus vers la pratique privée où leurs services ne sont pas couverts par les régimes d'assurance maladie publics. »

En 2007, un examen de la psychologie scolaire au Canada a cité que nous aurions besoin d'un rapport d'un psychologue par 1 000 étudiants⁶. Or, nous ne nous approchons même pas de cette valeur étalon au Canada. Dans neuf territoires de compétence canadiens, le rapport moyen des psychologues avec le nombre d'élèves était de 1 à 5 161.

En octobre 2005, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la santé ont donné l'aval à neuf objectifs de santé pour le Canada – le premier qui préconise que le *Canada soit un pays où nos enfants atteignent leur plein potentiel, grandissent heureux, en santé, en confiance et en sécurité*. La SCP et le CSPP veulent que les gouvernements s'acquittent de leur engagement et réalisent cet objectif.

« La santé mentale et le bien-être des enfants de notre pays ne doivent pas être ignorés. Nous avons besoin de leadership politique et insistons auprès des partis politiques fédéraux pour qu'ils répondent à cet appel », ajoute D^{re} Lee.

⁴Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale. (2006). *Cadre d'action sur la maladie mentale et la santé mentale*.

⁵ Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale. (2006). *Cadre d'action sur la maladie mentale et la santé mentale*.

⁶ Saklofske, D.H., Schwean, V.L., Bartell, R. et coll. (2007). *School Psychology in Canada: Past, present, and future perspectives*. In T. Fagan & P. Wise (eds.). *School Psychology: Past, present, and future perspectives*. Bethesda, MD: National Association of School Psychologists.

La SCP et le CSPP veulent que le gouvernement fédéral soit sérieux sur cette question en : 1) accordant des transferts fédéraux en santé mentale et spécifiquement en santé mentale des enfants; 2) travaillant avec les provinces pour définir et élaborer de meilleurs modèles de prévention et de prestation de services en santé mentale et 3) établissant des points de référence pour la réduction de l'intimidation et la violence dans les écoles.

Au sujet de la SCP

La Société canadienne de psychologie a été mise sur pied en 1939 afin d'améliorer la santé et le bien-être de la population canadienne, de promouvoir l'excellence et l'innovation en recherche, en éducation et dans la pratique de la psychologie et de promouvoir l'avancement, l'essor, la diffusion et l'application des connaissances en psychologie.

– 30 –

Pour plus d'information s'adresser à :

Rachel Sa
PR POST
416-777-0368

Linda McPhee
Société canadienne de psychologie
613-237-2144, poste 325